



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MANDRES-LES-ROSES**

**DOSSIER DE DEMANDE D'ATTRIBUTION DE L'AIDE AU BAFA
POUR LES JEUNES DE 17 A 25 ANS**

L'aide au BAFA peut être attribuée aux jeunes de 17 à 25 ans résidant à Mandres-Les-Roses depuis au moins trois mois, inscrits à une session théorique ou d'approfondissement du BAFA. Le montant de l'aide est de 100,00 € pour la session théorique et de 100,00 € pour la session d'approfondissement.

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Livret de famille ou pièce d'identité

Justificatif de domicile de plus de trois mois

Attestation d'inscription et/ou de paiement

Relevé d'identité bancaire du centre de formation ou du demandeur



AIDE AU BAFA

JEUNE CONCERNÉ

NOM	PRÉNOM	AGE	SESSION	DATES DE FORMATION

ADRESSE - N° Tel :	
--------------------	--

